



INFORMATION AUX FAMILLES

Prénom et nom de l'enfant :

Ce dossier concerne l'ensemble des pré- inscriptions Scolaires, Restauration, Périscolaire et les ALSH, (un seul dossier à remplir et à rendre par enfant).

Merci de bien vouloir apporter les informations en lettres capitales.

Le Dossier Unique de pré-inscription est composé de plusieurs feuillets qu'il est obligatoire de signer
(Pages n° 2,5,6, 8, 10, 12, 14 et 17).

Il est nécessaire de nous communiquer une adresse mail, page 1 rubrique « Responsable légal ou autre allocataire CAF »

La sécurité de votre enfant dépend de l'exactitude des informations que vous communiquez aux services municipaux.

L'ensemble du dossier doit être rendu au Pôle Affaires Scolaires, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous pour vérification des pièces justificatives, au-delà de deux enfants prévoir un créneau supplémentaire, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, pour le

20/03/2026

La prise de rendez-vous s'effectue non pas au nom de l'enfant mais à celui d'un adulte, sur votre espace citoyens via www.ville-maubeuge.fr (7j/7j – 24h/24h) ou www.espace-citoyens.net/ville-maubeuge.fr Nouvelle démarche rubrique Scolaire/Jeunesse

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Nous déclarons avoir pris connaissance des informations énoncées et nous nous engageons à les appliquer.
(Ce feuillet doit être signé et accompagner votre dossier)

A Maubeuge, le

Signature(s)
du (des) représentant(s) légal (aux) ou autres